

16 juin 2020

Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du 16 juin 2020

Bilan 2019 et plan d'actions 2020 de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) pour information

Le Sne a salué le bilan présenté jugé très complet et transparent.

Ce dernier met en lumière le gros travail réalisé par l'ISST en termes d'animation, communications et d'expertise au sein des Agences de l'Eau et de leurs délégations.

Pour autant, le Sne considère que le temps spécifique consacré à RMC est resté trop faible au regard des autres Agences, en particulier celle de Seine Normandie.

Ceci s'explique en grande partie par la rédaction du mémento SST écrit par l'ISST et l'absence de visites de sites suite à des aléas de calendrier mais cela s'équilibrera par la suite. En effet, **la visite d'inspection d'hygiène, sécurité et santé au travail de la délégation de Montpellier n'a pu être réalisée. Elle est reprogrammée pour 2020 ainsi qu'une visite du siège en fin d'année ou début 2021.**

2019 Rapport annuel, suivi des actions, prévention RPS santé et sécurité au travail pour avis

Rapport annuel RMC 2019

Ce rapport :

- rappelle en partie le bilan social de l'Agence de l'Eau RMC,
- présente les indicateurs sur les accidents de travail, de service, trajets et maladies professionnelles,
- dresse le bilan des formations en matière de santé, sécurité et conditions de travail,
- renseigne sur la réalisation des actions de prévention programmées,
- rappelle les dégradations des conditions physiques de travail ainsi que tous les faits saillants qui ont marqués l'année 2019,

- compile les bilans des rapports annuels des médecins de prévention, leurs actions, celles de l'assistante sociale et d'une manière générale les moyens alloués à l'action sociale et à la prévention.

Le Sne constate une fois encore l'importance des actions menées sur la santé et la sécurité au travail par l'Agence de l'Eau RMC.

Le Sne salue également la densité du dialogue social ; en effet, quatre CHSCT se sont réunis en 2019.

Cependant, **nous avons demandé des modifications et précisions sur ce rapport.**

Elles concernent principalement :

- le **rajout des indicateurs nationaux de RPS** qui étaient présents dans le rapport précédent,
- **le rajout**, dans le personnel subissant des contraintes horaires, des **assistantes qui assurent l'accueil en délégations**,
- la **réécriture du paragraphe sur l'exposition à la chaleur et au froid des agents**, en particulier ceux du siège suite aux problèmes de régulations thermiques, malgré tout améliorées par rapport à 2018,
- la **réparation d'un bloc de climatisation à la Délégation de Besançon**, prévue pour 2020,
- les dates prévisionnelles d'exercice d'évacuation par chaises d'évacuations dans les délégations de Marseille et Besançon, prévues au plus tôt.

Préventions RPS : situation fin 2019

Le Sne constate que **le comité risques psycho sociaux**, composé de la Direction, d'un représentant de chaque organisation syndicale, du secrétaire du CHSCT, et de deux représentants des chefs de service, **s'est réuni à de nombreuses reprises.**

Pour autant, **le Sne estime l'efficacité de cette commission très moyenne** car les actions menées n'ont pas permis une détection exhaustive ni la diminution flagrante des RPS en 2019.

Projet de programme annuel de prévention 2020 en matière de santé et sécurité au travail pour avis

Ce projet s'inscrit dans la poursuite des actions déjà menées ou en cours, à savoir principalement :

- les **formations**,
- la **communication** sur la prévention. À ce propos, **le Sne a demandé** à la Direction **d'organiser en 2021 des évènements liés à la qualité de vie au travail** effacés du programme 2020 pour cause de COVID,
- les **inspections ISST**,
- la **lutte contre les RPS**, (études et plans d'actions généraux ou spécifiques à certaines entités),
- les actions sur **l'amélioration et la régulation thermique des bâtiments**,
- le **déménagement de la délégation de Marseille**,
- la **satisfaction du personnel sur la restauration** au siège (nutrition/santé).

Pour autant, la situation COVID a bouleversé notre manière de travailler. Prévention et suivis concerneront donc :

- le retour d'expérience de **la situation du télétravail généralisé à RMC**,

- le retour d'expérience sur **le confinement**.

Nous avons voté favorablement l'ensemble de ces points

Mise à jour du document unique pour avis

Il s'agit d'intégrer dans ce document la nouvelle situation que nous vivons à l'Agence, à savoir :

- **les risques sanitaires** liés à l'exposition potentielle au COVID 19, traités sous le générique « risques liés à une pandémie »,
- **les risques liés à la généralisation du télétravail** au sein de l'Agence.

Le document unique est en quelque sorte **notre « bible » en matière d'évaluation des risques sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail**. Aussi, **sa mise à jour** au fil de l'eau **demande beaucoup de temps : le Sne a proposé à la direction de prendre un prestataire extérieur** pour assurer ce service et garantir sa pertinence.

La direction nous a répondu s'appuyer sur l'expertise de l'ISST et du cabinet Ancoe en charge de l'enquête générale RPS.

Intégration des risques sanitaires liés au COVID dans le document unique :
Une grande partie des demandes de modifications émises par le Sne lors du précédent CHSCT a été prise en compte.

La prévention concerne à la fois des **actions menées sur les locaux** (nettoyage, mise à disposition de gel hydro alcoolique, ouverture des portes, restauration, etc.), **sur l'organisation** (télétravail généralisé, adaptation des horaires, soutien psychologique, limitation ou interdiction des déplacements etc...) et **sur l'information/communication** (courriels, confin'eau, consignes sur l'aération des bureaux, ascenseurs, courriers etc..).

Nous avons fait rajouter à cette prévention :

- **la mise en quatorzaine** (congé maladie, ASA ou télétravail) des agents contaminés ou **ayant été en contact avec des malades** du COVID ou bien ayant voyagé dans des clusters.

Par ailleurs, **nous avons signalé à ce CHSCT l'absence de gel hydro alcoolique dans certains lieux**, à l'accueil du siège par exemple. Cette situation temporaire serait due à une rupture de stocks et des retards de livraisons.

Intégration du risque lié au recours généralisé au télétravail :

Les risques identifiés à ce stade sont les suivants :

- difficultés informatiques,
- renforcement des contrôles par le management,
- surcharge de travail,
- isolement,
- moindre accès à l'information,
- délitement du collectif,
- perte du sentiment d'appartenance,
- désocialisation,
- cumul des contraintes familiales et professionnelles,
- freins dans l'évolution professionnelle,

Le Sne a demandé le rajout des risques suivants :

- aggravation de la situation des agents déjà fragiles,
- sur connexion ou à l'inverse le non-respect du droit à la déconnexion.

Nous avons voté favorablement ces points

Rapports annuels 2019 des médecins du travail et de l'assistante sociale pour information

Le Sne a relevé quelques incohérences dans les rapports de Montpellier et Besançon.

L'Agence n'a plus de médecin de prévention sur Lyon depuis le début d'année 2020 et, de fait, aucun rapport produit : la direction a convenu que ce n'était pas une situation qui devait se pérenniser.

Malgré la difficulté à recruter des médecins de travail, nous avons rappelé l'urgence à trouver un remplaçant.

Le rapport de l'assistante sociale comme chaque année se révèle exhaustif.

Nous vous rappelons à cette occasion que l'assistante sociale a repris ses rendez-vous sur site. D'autre part, elle devrait assurer une visite en délégations après septembre.

DSIUN : processus de positionnement des agents / étude RPS pour avis

Ce point était présenté pour information, nous avons demandé à ce que le CHSCT émette un avis comme présenté par la direction au dernier CHSCT.

Sur la mise en œuvre d'une DSI unique, le collectif Sne se réunit très régulièrement pour partager les points de vue et essayer d'assurer les meilleures conditions d'intégration pour nos collègues.

C'est pour cela que nous nous battons pour l'élaboration et le suivi de cette étude très importante à nos yeux.

De fait, nous avons émis des remarques et fait des propositions issues de nos propres groupes de travail.

Pour résumer : **nous sommes favorables à cette étude à condition que :**

- **le protocole social soit mis en annexe**, en séance, le Directeur nous a informés de la signature du protocole,
- **le champ des interviews soit étendu aux utilisateurs mais également aux agents de la DSI** sur l'aspect évolution des relations DSI/clients. *Sur ce dernier point, la direction, comme l'ensemble des directions des agences, s'est opposée à cette condition,*
- **la coordination de l'étude soit également paritaire en dehors du Copil.**

Nous avons voté favorablement ce point

Déménagement de la délégation de Marseille : point d'avancement pour information

Le Sne salue une évolution positive de la communication et du dialogue avec la Direction marseillaise sur ce sujet. Nous avons cependant rappelé que nous restons vigilants et à l'écoute afin que tout se passe dans les meilleures conditions.

Les travaux et le déménagement de la délégation de Marseille ont parfaitement été adaptés à la situation exceptionnelle induite par le COVID19.

Le déménagement aura lieu entre le 1^{er} et le 6 juillet 2020.

L'OFB devrait intégrer les locaux le 1^{er} septembre.

Pour les parkings, le directeur a réaffirmé qu'il s'agira d'un dispositif dans un cadre de cartes libre-service non affectées.

Pandémie, point de situation sur la reprise d'activité sur site et les perspectives d'évolution pour information

Le SNE note une très bonne gestion de la pandémie par la direction et salue son attitude bienveillante à l'égard des agents souhaitant rester en télétravail pour gérer la garde de leur(s) enfant(s).

A ce jour, l'Agence n'a jamais dépassé 40% de présentiel in situ.

Seulement une soixantaine d'agents ne sont toujours pas passés à l'Agence depuis le début du confinement.

DPI (ex DIAB) état d'avancement RPS pour information

En séance, le bureau d'études nous a présenté l'état d'avancement de sa prestation et le Directeur du DPI, le plan d'actions.

La prestation menée par le bureau d'études est jugée très professionnelle mais il a été souligné qu'un peu plus de latitude aurait pu être donnée au bureau d'étude...

Le Sne a salué la bonne volonté collective des agents du DPI à vouloir sortir de la crise.

Nous avons également mis en avant **l'implication forte de certains collègues** qui ont pris en main de manière opérationnelle le plan d'actions.

Par ailleurs, le microcosme de **la DPI évolue** et va encore évoluer. Il y a eu des départs et de nouvelles arrivées mais **de nouveaux départs en nombre se profilent encore**. C'est donc une grande partie de la DPI qui aura changé en très peu de temps.

De fait, **le Sne a mis en garde la direction sur la gestion à venir pour cette entité :**

- **Une nouvelle diminution des effectifs** voire **un non-respect du SPEEC** apparaîtrait **insupportable** et détruirait tout le travail accompli.
- **Les actions correctives doivent s'inscrire dans la durée**, en particulier sur :
 - la **charge de travail** qui doit rester supportable,
 - le **changement des comportements**,

- le **management** qui se doit d'être plus participatif et par projets ou objectifs.

Examen des registres SST et points sur les accidents de service pour information

Globalement, **il y a peu d'accidents à l'Agence de l'Eau.**

Malgré ce constat positif, des marges de progrès peuvent encore être atteintes notamment au regard des accidents de trajet domicile - travail qui constituent la grande majorité des accidents relevés.

Nous engageons donc nos collègues à plus de prudence lorsqu'ils se rendent ou partent de leur lieu de travail.



Nous vous rappelons l'importance de signaler les accidents dans les 48 heures auprès de la RH, la procédure est [ici](#).

Nous demeurons extrêmement vigilants pour minimiser tous les risques psychosociaux et sommes à votre écoute

Vos représentants

Sne - FSU au CHSCT :

Barbara MARTIN
barbara.martin@eurmc.fr
04 26 22 30 40

www.snefsu.org

Pascal GERIN
pascal.gerin@eurmc.fr
04 72 71 28 16

Lydie FLEUROT
lydie.fleurot@eurmc.fr
04 26 22 30 16

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

